Lettre de mission responsables départements/commissions/groupes de travail

Fonction occupée : responsables départements, commissions ou groupes de travail

Objectif de la mission :

Le responsable de département, de commission ou de groupe de travail assure la conduite des actions dans le cadre général du projet de la ligue dans le périmètre fixé pour son département, sa commission ou son groupe de travail.

Fonction supervisée par :

- Le directeur
- Bureau exécutif et conseil d'administration.

Ressources humaines:

Personnes ressources:

- Directeur
- Responsable administratif
- Chargés de développement
- Autres personnes bénévoles

Principales personnes impliquées dans la conduite des actions :

- Membres de la commission (pas obligatoirement élus)

Tâches et descriptif de la mission :

Ses tâches sont donc :

Départements (compétition et performance / économique et social) :

- Décline les commandes, ambitions et politiques définies par le CA et le bureau
- Propose des actions en lien avec les commandes et rend compte au directeur et au CA
- Supervise et coordonne les actions du département avec le directeur
- Construit des interactions régulières entre départements et commissions et s'assure de leur bonne communication
- Rédige des commandes vers les autres départements / commissions en lien avec le directeur
- S'attache à définir et respecter les indicateurs prédéfinis
- Rédige et diffuse le compte rendu d'activités du département auprès du directeur, du BE et
- L'ensemble des tâches décrites ci-dessous pour les commissions s'applique également aux départements

Commissions:

- Prépare et présente les projets annuels de la commission dans le cadre du projet général de la ligue en lien avec le directeur
- Participe et s'informe des projets de la ligue, des recommandations et des commandes
- Prépare et présente les budgets prévisionnels
- Supervise et coordonne les actions menées au nom de la commission
- Organise le recueil des informations et communications pour transmission au responsable de la communication

• Responsable de la production des comptes rendus et des bilans d'activité et de leur diffusion auprès du directeur, du BE et du CA

Groupe de travail :

- Pilote la production des propositions et l'organisation des actions à mettre en place en lien avec la mission confiée dans le cadre du projet de la ligue
- Rend compte du résultat des travaux du groupe de travail au directeur et au commanditaire